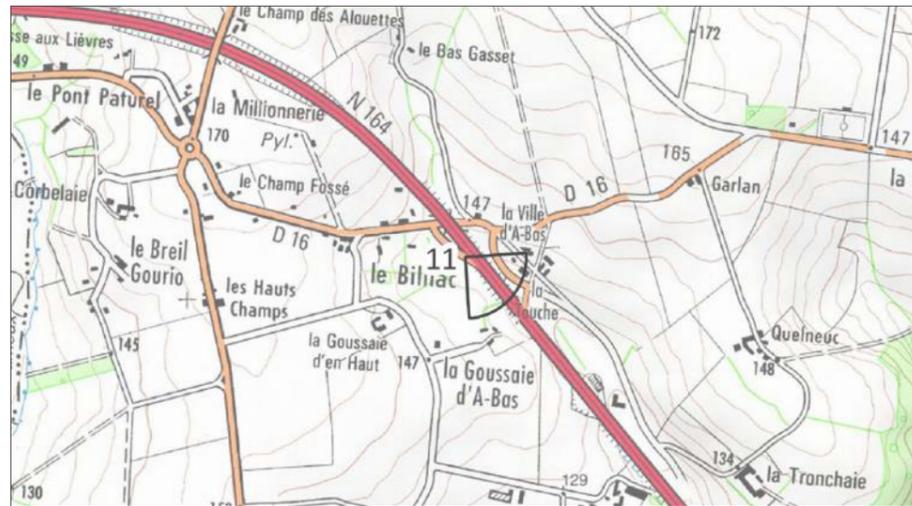


PM 11 - RN164



Distance à l'éolienne la plus proche : 3018 m



AXE DE COMMUNICATION
RN164

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser la perception du parc projeté depuis l'axe de la RN164, à l'ouest du projet.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 11 - RN164

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les perceptions depuis la RN164, axe majeur, passant à proximité du projet. Le point de vue est pris à hauteur du hameau de la Ville d'A-Bas, au nord-ouest du périmètre immédiat, sur les hauteurs du coteau ouest de la vallée du Lié. Depuis ce point, l'axe de la nationale est orienté en direction du parc projeté. La chaussée épouse le relief du versant ouest de la vallée du Lié, de ce fait, le versant opposé, où sont installées les éoliennes du projet des Landes du Tiers, entre dans la perspective de la route. La nationale étant bordée par un rideau boisé, les vues sont cadrées et limitées par la végétation. Aussi, seules trois éoliennes du projet (E1, E2 et E3) sont visibles depuis cet axe. Toutefois, la prégnance des machines est accentuée par leur position en léger surplomb. Quatre éoliennes du parc du Minerai sont visibles à



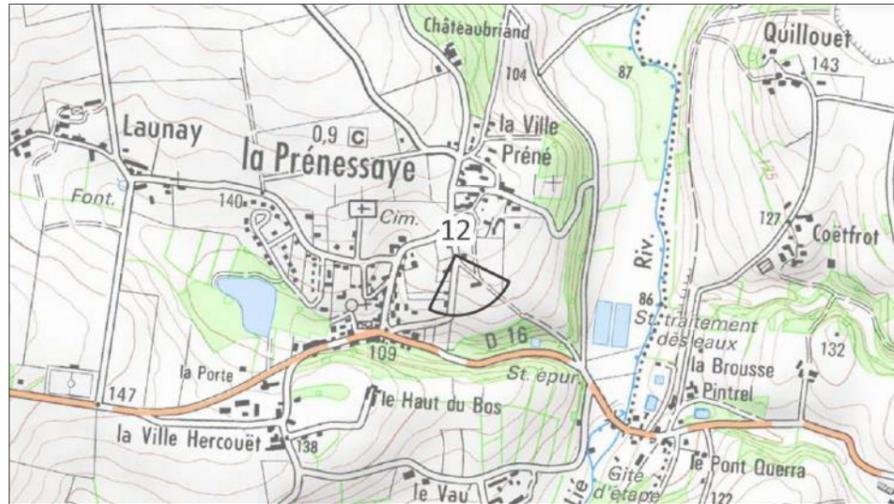
l'arrière immédiat de celles du projet. Elles forment une ligne franche et lisible dans le paysage sur laquelle les machines du parc projeté viennent s'appuyer. Depuis ce point les nouveaux aérogénérateurs viennent densifier le motif existant dans le respect des géométries et des proportions. Aussi, les trois éoliennes visibles du projet et celles du parc du Minerai semblent appartenir à la même entité.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 12 - LA PRENESSAYE



Distance à l'éolienne la plus proche : 2805 m



LIEU DE VIE
La Prenessaye

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce photomontage permet d'analyser l'impact du projet retenu depuis les quartiers hauts au nord de la Prenessaye.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 12 - LA PRENASSAYE

Commentaires paysagers :

La Prénessaye est installé sur le versant nord de la vallée du Lié et les habitations, qui épousent le relief, font face au parc projeté, installé sur le versant opposé. Depuis les quartiers nord du village, un large panorama s'ouvre et l'observateur bénéficie d'une vue quasi franche sur les six éoliennes du projet. La structure végétale, composée de nombreuses haies bocagères, de boisements et bosquets ou encore des ripisylves des différents cours d'eau, et le relief jouent un rôle important dans la perception et la découverte du paysage et donc du projet. Ce croisement illustre une des vues où le projet est le plus visible. Les six éoliennes du projet viennent former une ligne courbe franche, prolongée par celles du parc de Péhart, parallèlement à la ligne courbe du parc du Minerai. Depuis ce point, le motif éolien est donc lisible et harmonieux, le projet vient densifier le motif existant



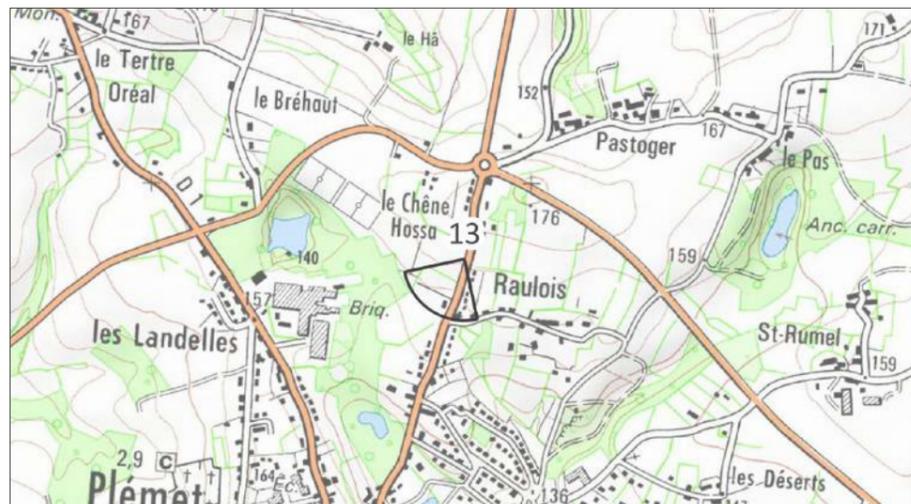
sans l'élargir. Depuis le village, les vues sont moins importantes, filtrées par le bâti et la végétation avoisinante.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 13 - PLÉMET



Distance à l'éolienne la plus proche : 3268 m



LIEU DE VIE
Plémet

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis la RD792 ; entrée nord de Plémet.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 13 - PLÉMET

Commentaires paysagers :

Ce photomontage montre les perceptions depuis l'entrée nord de Plémet, le long de la RD792. Là encore, le relief joue un rôle important dans la perception et la découverte du paysage. En desservant un point haut, l'entrée nord de la commune annonce des vues lointaines en direction du sud. Le bâti et la végétation urbaine cadrent les vues laissant apparaître une profonde perspective ouverte par la chaussée. L'église de Plémet qui s'installe dans cette perspective, est visible en covisibilité avec une éolienne du projet, les cinq autres étant cachées par le bâti et la végétation. La E5 ainsi qu'une des éoliennes du parc du Minerai, située légèrement en arrière, encadrent le clocher de l'édifice religieux. Avec peu d'éoliennes visibles, le motif éolien reste discret depuis ce point de vue. De plus, si l'observateur descend la rue, la continuité du bâti et la légère déclinaison du relief diminueront les



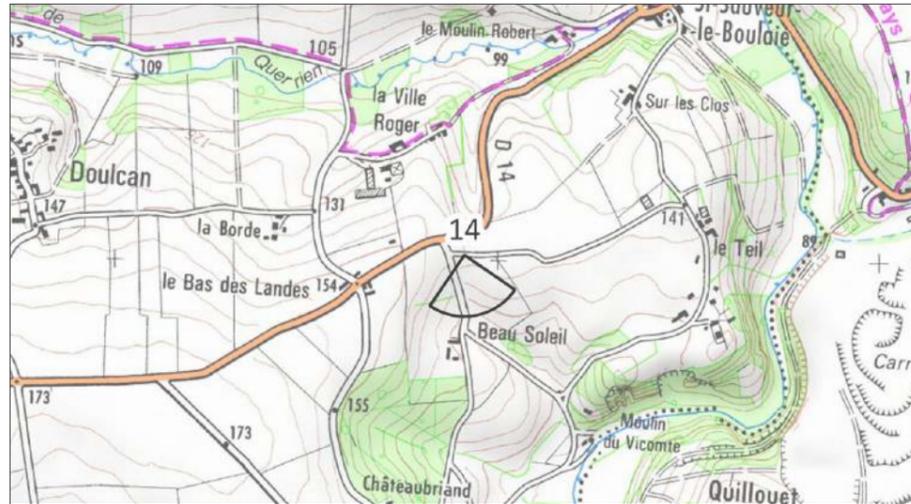
perceptions du parc en projet.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 14 - RD14



Distance à l'éolienne la plus proche : 4077 m



AXE DE COMMUNICATION
RD14

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'étudier l'impact du parc projeté depuis l'axe de la RD14 lorsqu'elle traverse les reliefs du Massif du Mené.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 14 - RD14

Commentaires paysagers :

En épousant une ligne de crête au nord de La Prénessaye, la RD14 peut être considérée comme une route belvédère grâce au large panorama qu'elle propose. Depuis cet axe, le relief décline vers la vallée du Lié laissant apparaître nettement le coteau sud où s'implantent les six éoliennes du parc projeté. C'est donc une vue franche qui s'ouvre sur le motif éolien présent. Le projet s'inspire du linéaire courbe du parc du Minerai. Cet aménagement s'appuie sur les lignes de force du relief, notamment sur la ligne de crête où le projet s'implante. La RD14 est parallèle au projet. L'observateur peut donc observer ce dernier dans son intégralité. L'angle occupé par l'éolien est étalé et important. Toutefois, installé à l'avant immédiat du parc du Minerai, les éoliennes du projet ne participent pas à l'étendue du motif existant mais simplement à sa



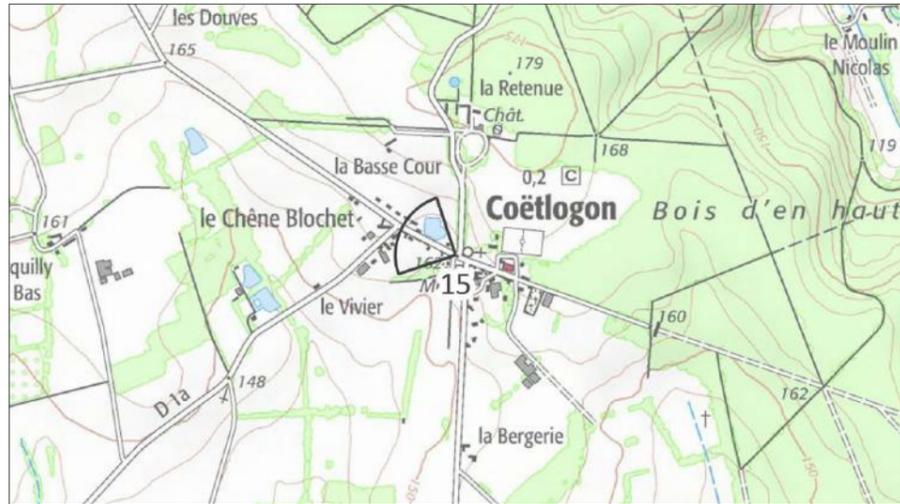
densification, contrairement au parc de Pehart, qui lui, vient prolonger le motif à l'est. Les trois parcs présents et visibles forment un groupement uniforme mais étendu sur l'horizon.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 15 - COËTLOGON



Distance à l'éolienne la plus proche : 4111 m



LIEU DE VIE
Coëtlogon

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis le bourg de Coëtlogon.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 15 - COËTLOGON

Commentaires paysagers :

Ce photomontage illustre les visibilitées depuis le centre urbain de Coëtlogon, situé à un peu plus de 4 km au sud-est du périmètre immédiat. Le point de vue est pris depuis l'axe traversant du bourg entre l'église et la place du village. Depuis cette rue, la vue est cadrée puis fermée par le bâti et la végétation urbaine. Toutefois, un morceau du rotor et deux pales de l'éolienne E6 du projet tourneront au-dessus d'une des bâtisses le long de la chaussée en plus d'une éolienne du Minerai déjà visible. Le parc de Péhart est quant à lui invisible depuis ce point.



PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 16 - RD778



Distance à l'éolienne la plus proche : 5404 m

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue a pour objectif d'illustrer les effets cumulés et cumulatifs de la variante retenue avec les parcs des Landes du Tertre et celui de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'isle depuis la RD778.



EFFETS CUMULATIFS

Parcs des Landes du tertre et St-Etienne-du-Gué-de-l'isle.



AXE DE COMMUNICATION

RD778

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 16 - RN778

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les perceptions depuis la D778, axe majeur du périmètre d'étude, lorsqu'elle dessert un point haut en amont de la vallée du Lié. Depuis ce point, un large panorama depuis lequel trois plans paysagers sont lisibles ; le premier plan est ouvert et occupé par des parcelles cultivées, la vallée du Lié dessine le second plan. Enfin les hauteurs du coteau sud de la vallée du Lié s'installent au troisième plan. Cet axe offre une vue franche sur les six éoliennes du projet et sur la quasi-totalité du motif éolien visible. Les éoliennes du parc projeté se mêlent à celles du parc du Minerai et forment ensemble un groupement d'une quinzaine d'éoliennes qui domine la vallée. Trois éoliennes du projet (E1, E2 et E3) participent à l'étendue du motif éolien existant quand les trois autres s'installent à l'avant immédiat



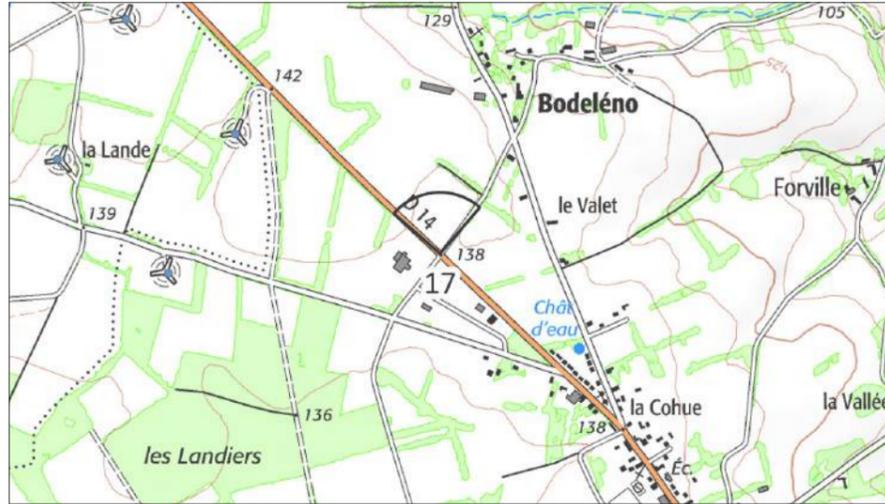
de celles du parc du Minerai. D'autres parcs éoliens sont visibles, celui des Landes du Tertre au nord et celui de St-Etienne-du-Gué-de-l'Isle au sud. Le projet des Landes du Tiers vient réduire l'espace de respiration qui existait entre le parc du Minerai et celui des Landes du Tertre. Le grand espace de respiration qui sépare le projet du parc de St-Etienne-du-Gué-de-l'Isle est quant à lui préservé.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 17 - PLUMIEUX



Distance à l'éolienne la plus proche : 4963 m



LIEU DE VIE
Plumieux



EFFETS CUMULATIFS
Parc de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis la sortie nord-ouest de Plumieux, sur l'axe de la RD14, et l'étude des effets cumulatifs avec le parc éolien proche de St-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

ETAT INITIAL - 60°

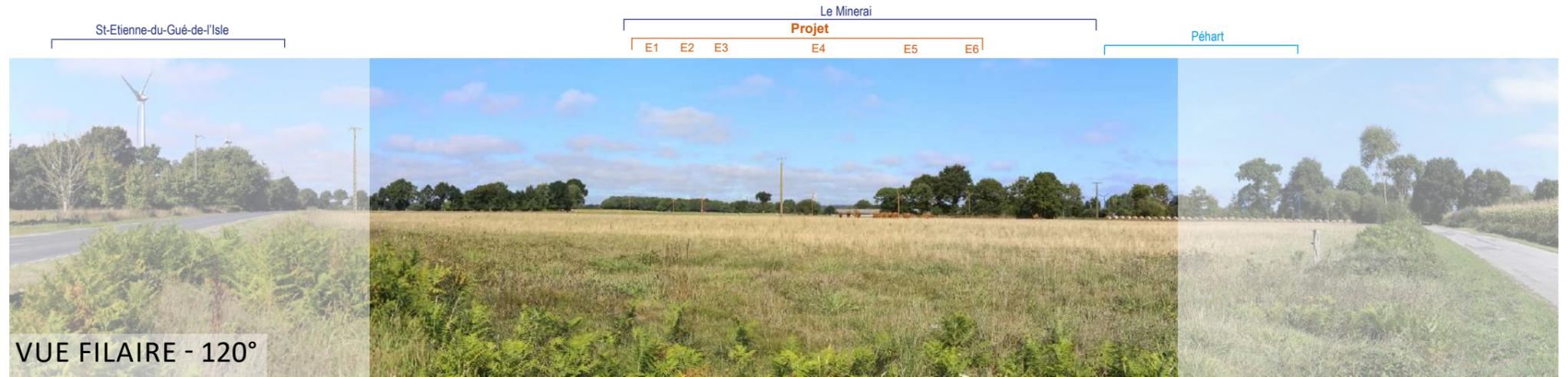


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 17 - PLUMIEUX

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer l'impact visuel du projet depuis la sortie nord-ouest de Plumieux sur la RD14, située à environ 5 km au sud-est du périmètre immédiat. La sortie de bourg s'ouvre sur un paysage bocager semi-ouvert. Les parcelles agricoles génèrent de larges espaces que les haies viennent clôturer. Ces dernières participent à la fermeture des vues lointaines. De ce fait, le motif éolien est filtré par la végétation et donc faiblement visible. Les éoliennes du parc de St-Etienne-du-Gué-de-l'Isle attirent le regard du fait de leur proximité. Elles restent toutefois largement tronquées par la végétation à l'instar des six éoliennes du parc projeté. Seules trois des six éoliennes seront partiellement et épisodiquement visibles au-dessus de la cime des arbres. En effet, le bout des pales des éoliennes E1, E2 et E3 apparaîtront



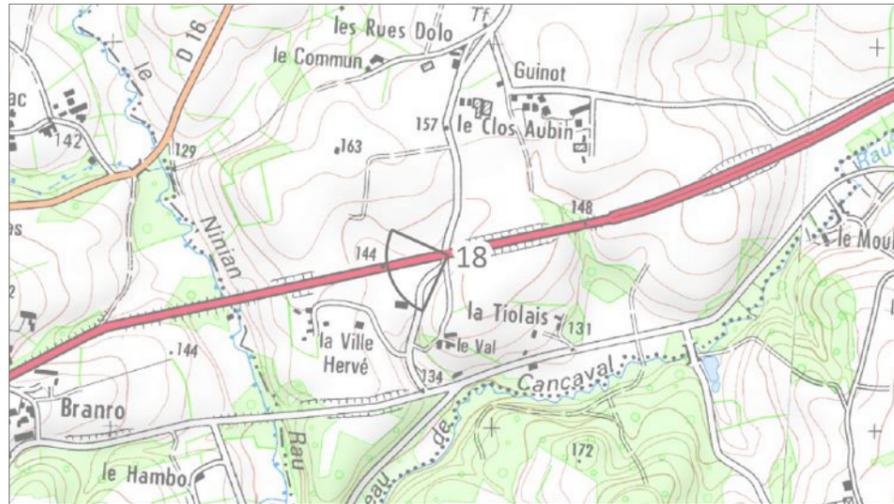
de manière sporadique au rythme de la rotation des pales. Le moyeu et les pales de la E4 seront également visibles au-dessus du boisement. Ces quatre machines s'installent sur une ligne parallèle à celle des éoliennes du parc du Minerai dans le respect de sa géométrie. Le projet vient là encore densifier le motif existant sans pour autant participer à son étalement.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 18 - RN164



Distance à l'éolienne la plus proche : 5428 m



AXE DE COMMUNICATION
RN164

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc en projet depuis la RN164, à l'est du projet.

ETAT INITIAL - 60°

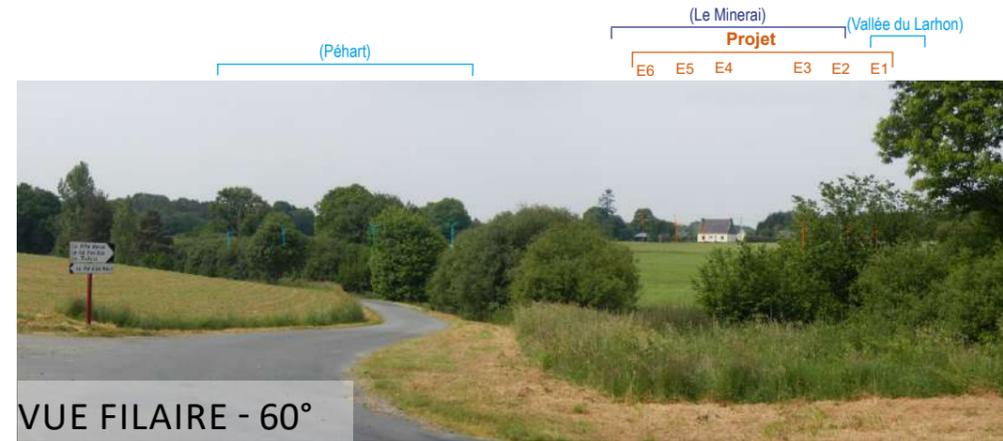


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 18 - RN164

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les vues depuis la RN164 sur le coteau est de la vallée du Ninian, à un peu plus de 5 km au nord-est du projet. A l'approche de la vallée de Ninian, la végétation devient plantureuse et ne laisse aucune vue lointaine. De ce fait, seule une pale de l'éolienne E5 du projet est visible au-dessus de la cime des arbres. Les autres sont cachées par la végétation qui masque également l'ensemble du motif éolien. De plus, la nationale est encaissée et accompagnée d'une haie de part et d'autre de la chaussée, limitant considérablement les ouvertures vers l'extérieur. Il s'agit donc ici d'une vue très peu prégnante du parc éolien projeté.



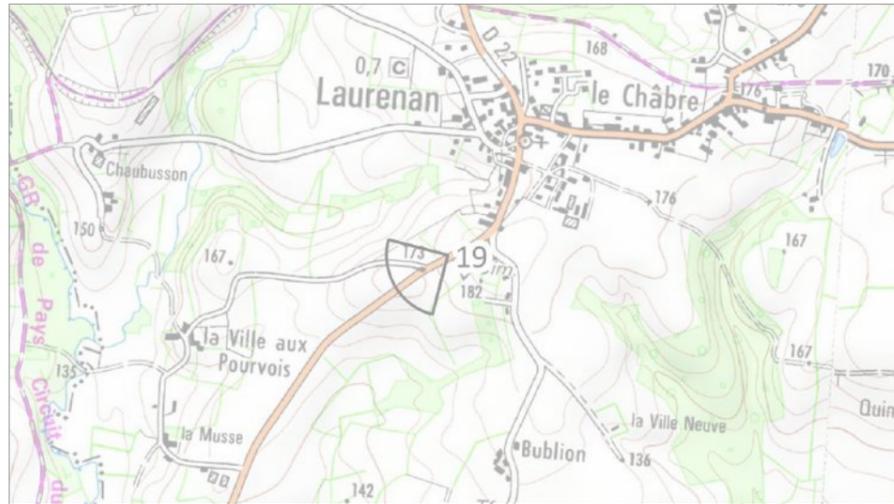
VUE FILAIRE - 60°

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 19 - LAURENAN



Distance à l'éolienne la plus proche : 6132 m



LIEU DE VIE
Laurenan



AXE DE COMMUNICATION
RD16

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser la perception du parc projeté depuis la sortie sud de Laurenan sur la RD16.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 19 - LAURENAN

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'étudier la perception depuis la sortie sud de Laurenan sur la RD16, située à un peu plus de 6 km au nord-est du projet. La commune est installée sur les hauteurs du versant est de la vallée du Ninian, de ce fait, les jeux topographiques dégagent des vues profondes en direction du parc projeté. Depuis la sortie sud, trois éoliennes du projet sont entièrement visibles dans le prolongement de l'axe de la chaussée. Les trois autres éoliennes du projet sont quant à elles cachées par la haie qui borde la route. Les cultures installées au premier-plan vont jouer un rôle important dans la perception du motif éolien. En haute saison, la hauteur du maïs forme un masque visuel qui limite fortement les vues sur le parc de Péhart. A contrario, en période hivernales, les vues



seront plus ouvertes et le parc de Péhart sera entièrement visible. Ce point de vue propose donc une vue franche mais partielle sur le projet avec une bonne lisibilité de l'implantation proposée. En s'installant à l'avant immédiat du parc du Minerai tout en conservant une géométrie et une proportion similaire, le projet agit comme une extension de ce dernier. L'angle sur l'horizon est important mais reste inchangé avec l'arrivée du projet.

PHOTOMONTAGE - 60°



PM 19 BIS - RD53



Distance à l'éolienne la plus proche : 6859 m

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce photomontage permet d'illustrer l'impact du parc projeté depuis l'axe de la RD53 et d'évaluer les effets cumulatifs avec le parc de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.



EFFETS CUMULÉS ET CUMULATIFS

Parcs du Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, du Minerai et de Péhart.



AXE DE COMMUNICATION

RD53

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 19 BIS - RD53

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les perceptions depuis la RD53 au sud de Coëtbot, au moment où elle franchit une ligne de crête. Ce point de vue, situé à un peu moins de 7 km au nord du projet, à une altitude de 200m, propose un beau panorama où le regard porte au loin. La trame bocagère qui compose ce paysage est très lisible, couplée au relief, ils dessinent un paysage rythmé. L'éolien apporte des points d'appel visuels grâce à la verticalité des machines et à leur ponctualité dans le paysage. De plus, l'ensemble des éoliennes visibles sont installées en appui sur les lignes structurantes du relief. Depuis cet axe, l'observateur a une vue franche sur les six éoliennes du projet, qui viennent s'ajouter, avec cohérence, au motif créé par les parcs du Minerai et de Péhart. Les six aérogénérateurs viennent former une ligne courbe, parallèle à celle du parc du Minerai, à l'image d'une extension. Les machines de Péhart



VUE FILAIRE - 120°

s'installent visuellement dans le prolongement du parc projeté. L'ensemble de ces trois parcs forme visuellement une grande ferme éolienne. Les parcs de Gueltas, Saint-Barnabé et Les Landes du Tertre forment un linéaire qui souligne l'horizon. En s'installant à proximité immédiate d'un parc existant et en respectant la géométrie et les lignes directrices du motif en place, le projet propose une intégration adaptée.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 20 - RD120



Distance à l'éolienne la plus proche : 5828 m



AXE DE COMMUNICATION
RD120



EFFETS CUMULATIFS
Parc de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce photomontage permet d'illustrer l'impact du parc projeté depuis l'axe de la RD120 et d'évaluer les effets cumulatifs avec le parc de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 20 - RD120

Commentaires paysagers :

Ce point de vue est situé le long de la RD120 à hauteur du lieu-dit de la Croix Rouge à un peu moins de 6 km au sud-ouest du projet. Cet axe dessert le plateau ouest de la vallée du Lié. Le projet s'installe quant à lui sur le plateau opposé à la traversée du cours d'eau. Depuis ce point, le paysage est ouvert mais les légers mouvements du relief ne permettent des vues lointaines qu'en direction du nord. Sur ce photomontage, seules les pales de l'éolienne E6 sont visibles au-dessus de la haie, le long de la départementale. Les cinq autres éoliennes sont cachées par cette même haie. Toutefois, si l'observateur se décale légèrement sur la gauche, les éoliennes E1 à E3 seront partiellement visibles. L'éolien reste, dans ce paysage, un élément ponctuel. Les différentes fermes éoliennes visibles ont une faible taille apparente depuis ce point de vue ce qui ne fait pas de l'éolien un élément prépondérant dans le paysage.



Le parc des Landes du Tertre, du Mineraï et de Péhart sont visibles depuis ce point de vue. Les éoliennes du projet viennent former un linéaire s'appuyant sur la forme du parc du Mineraï, aussi le projet ne participe que peu à l'étalement du motif existant.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 21 - TRINITE-PORHOÛËT



Distance à l'éolienne la plus proche : 8102 m



LIEU DE VIE
Trinité-Porhoët



RAISON DU POINT DE VUE :

Ce photomontage permet d'analyser l'impact du parc projeté depuis le sud de la Trinité-Porhoët sur la RD793 et d'étudier les effets cumulatifs avec les parcs de Péhart et Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

EFFETS CUMULÉS ET CUMULATIFS

Parcs de Péhart et de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle.

ETAT INITIAL - 60°

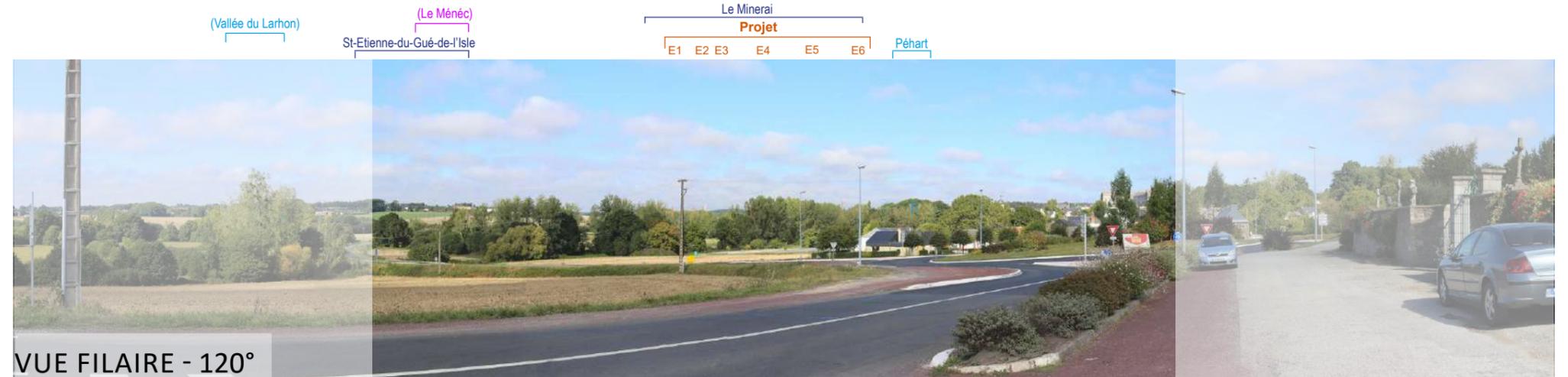


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 21 - TRINITÉ-PORHOÛËT

Commentaires paysagers :

Ce point de vue permet d'étudier la perception depuis l'entrée sud de la Trinité-Porhoët, commune située à environ 8 km au sud-est du projet, à la confluence de deux cours d'eau ; Le Ninian et le ruisseau Guerfro. Depuis la sortie sud, située sur les hauteurs du versant du Guerfro, la végétation prend une place importante dans le paysage et les vues sont rapidement fermées. Le motif éolien s'installe discrètement dans ce paysage. Trois éoliennes du parc du Minerais émergent discrètement de la végétation d'arrière-plan. Le rotor de trois éoliennes du projet s'ajoute à ces dernières. Une partie du mât et le rotor de la E6 sont également visibles au-dessus de la végétation qui ceinture le bourg, prolongé par de faibles visibilités des pales de trois éoliennes du parc de Péhart. L'implantation du projet vient densifier légèrement le motif visible. En



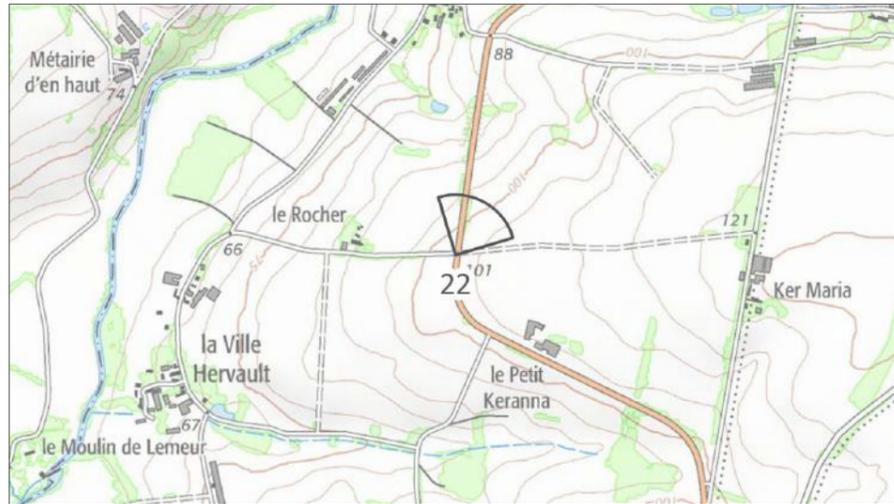
s'ajoutant aux éoliennes du parc du Minerais, l'ensemble forme un bouquet d'éoliennes en arrière-plan.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 22 - RD778



Distance à l'éolienne la plus proche : 8824 m



AXE DE COMMUNICATION
RD778

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser les perceptions du parc projeté depuis l'axe de la RD778 et depuis la vallée du Lié.

ETAT INITIAL - 60°

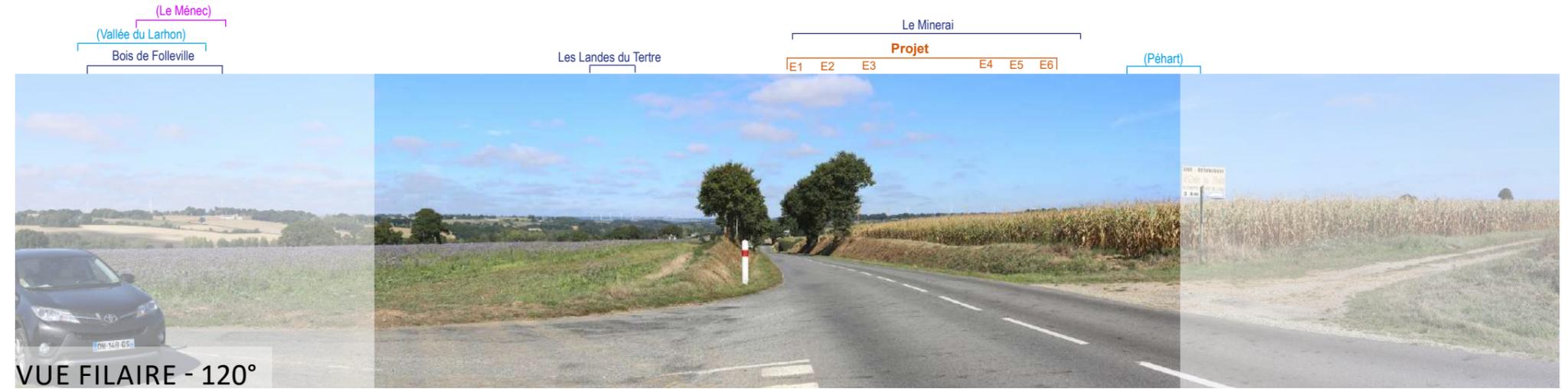


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 22 - RD778

Commentaires paysagers :

Ce photomontage illustre la visibilité du projet depuis la RD778 desservant le versant est de la vallée du Lié. Pourtant situé à un peu moins de 9 km des premières éoliennes du projet, l'axe de communication permet la découverte d'un grand paysage ouvert aux vues profondes. Le relief et la végétation qui habillent ce paysage, lui donnent un certain rythme. Les éoliennes sont peu nombreuses et par leur grande taille apparente et leur verticalité, constituent des points d'appel visuels. La géométrie des parcs de Saint-Etienne-du-Gué-del'Isle et du Minerai s'accorde et génère un motif harmonieux et cohérent dans le paysage que le projet vient compléter. Le talus planté qui accompagne la chaussée ainsi que le relief créent des masques réguliers mais ponctuels qui ne laissent apparaître que des vues filtrées vers l'extérieur.

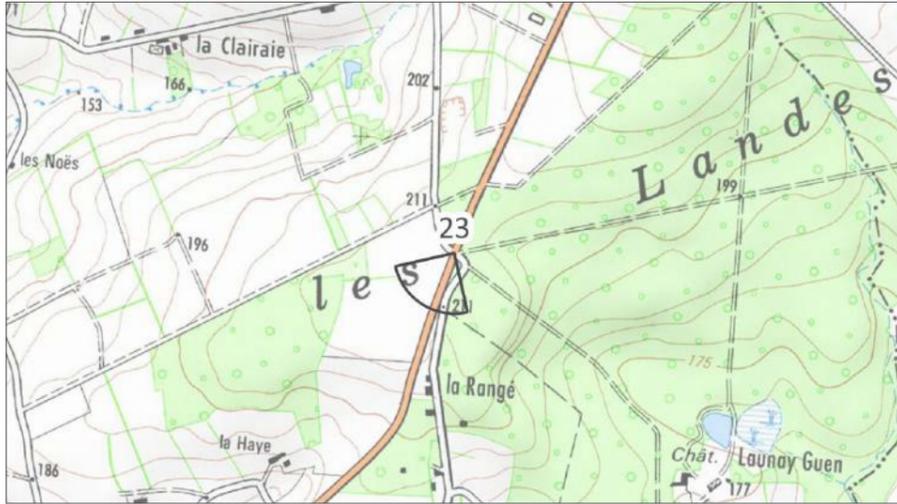


PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 23 - RD772



Distance à l'éolienne la plus proche : 13519 m



AXE DE COMMUNICATION
RD772

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser les perceptions du parc en projet depuis l'axe de la RD772 à l'intersection avec la RD792.

ETAT INITIAL - 60°

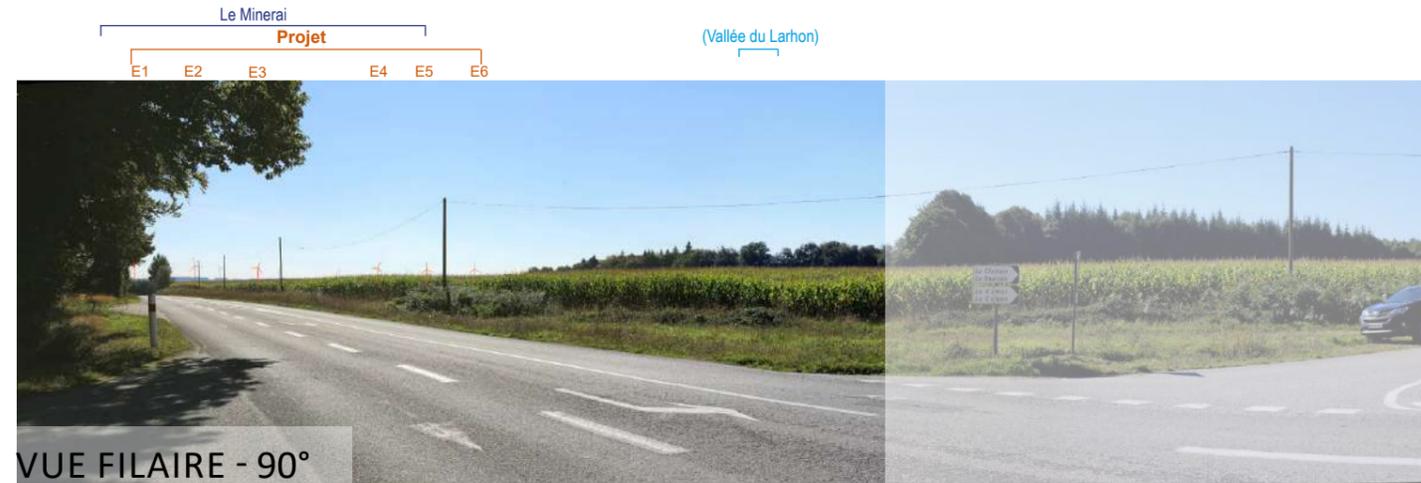


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 23 - RD772

Commentaires paysagers :

La RD792 traverse les paysages mouvementés et bocagers du massif du Mené. Le photomontage est pris à environ 13km au nord du projet. En épousant le relief, la départementale dessert des points hauts depuis lesquels la vue se dégage et laisse le regard porter au loin. Depuis ce point, la structure végétale cadre les vues, et le paysage s'ouvre en direction du parc projeté. En effet, les six éoliennes du projet des Landes du Tiers forment un linéaire qui s'étend sur l'ensemble de la largeur de la fenêtre visuelle. Les machines sont toutefois en partie tronquées par les cultures du premier-plan. Les poteaux porteurs du circuit électrique au premier-plan sont également des éléments anthropiques verticaux qui, depuis ce point, génèrent un appel visuel plus prégnant que les



éoliennes. La fenêtre paysagère étant déjà occupée par les éoliennes du parc du Minerai, le projet des Landes du Tiers vient simplement ajouter une ligne supplémentaire au motif existant.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 24 - LOUDÉAC



Distance à l'éolienne la plus proche : 8502 m



LIEU DE VIE
Loudéac

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser l'impact du parc projeté depuis les quartiers est de Loudéac.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 24 - LOUDÉAC

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'étudier la visibilité depuis les quartiers en extrémité est de Loudéac, situés à un peu plus de 8 km à l'ouest du parc projeté. Depuis les habitations et la sortie est de la ville, la trame végétale s'impose et empêche toute visibilité lointaine. Toutefois, implantées sur un mont, les éoliennes du parc du Minerai sont partiellement visibles au-dessus de la végétation. Installées à proximité immédiate de ces éoliennes, une portion des machines du projet des Landes du Tiers sera également visible depuis ce point. Leur visibilité reste discrète puisque seule une partie des pales de quatre des éoliennes sera perceptible, tournant au-dessus et entre la végétation. Ces dernières semblent visuellement groupées contrairement aux éoliennes visibles du parc du Minerai. C'est donc une

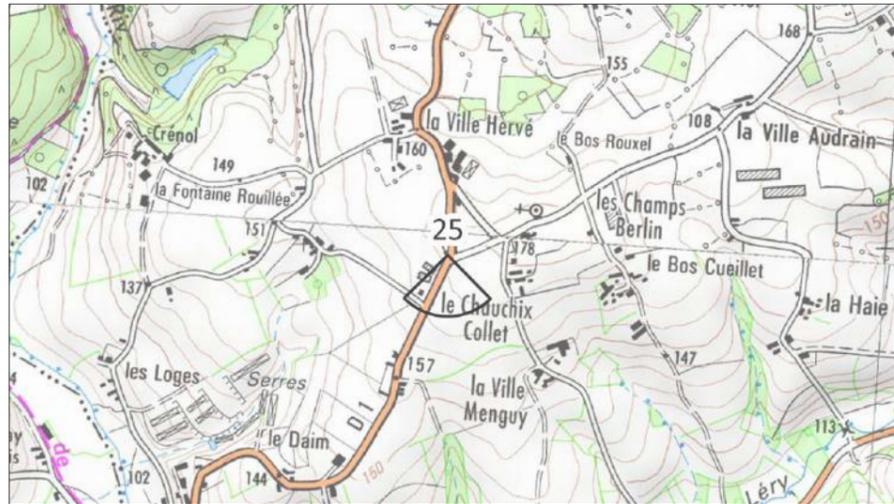


vue peu prégnante sur le projet offerte depuis ce point.

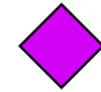


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 25 - RD1 ET FORÊT DE LOUDÉAC



Distance à l'éolienne la plus proche : 9060 m



AXE DE COMMUNICATION
RD1

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser les perceptions du parc projeté depuis l'axe de la RD1 et d'illustrer la covisibilité avec le massif forestier de Loudéac.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 25 - RD1 ET FORÊT DE LOUDÉAC

Commentaires paysagers :

Ce point de vue illustre les visibilités depuis la RD1 sur les hauteurs du coteau de la vallée du Rau Léry, à proximité du massif forestier de Loudéac. La départementale est bordée de cultures qui viennent filtrer les vues lointaines. Toutefois, les jeux de relief qui accompagnent la vallée du Lié permettent quelques perspectives paysagères où le regard porte au loin. Les six éoliennes du projet des Landes du Tiers ainsi que celles du parc du Minerai, installées sur un point haut, prennent place dans l'axe de la perspective visuelle. La géométrie linéaire de ces deux parcs souligne les lignes de force du relief. Le parc de Péhart vient prolonger celui du Minerai. A l'arrière-plan, celui de Saint-Etienne du Gué de l'Isle forme un motif discret sur l'horizon. L'ensemble des parcs visibles forme une entité groupée présentant une géométrie équivalente, basée sur un motif linéaire. Le projet agit alors comme



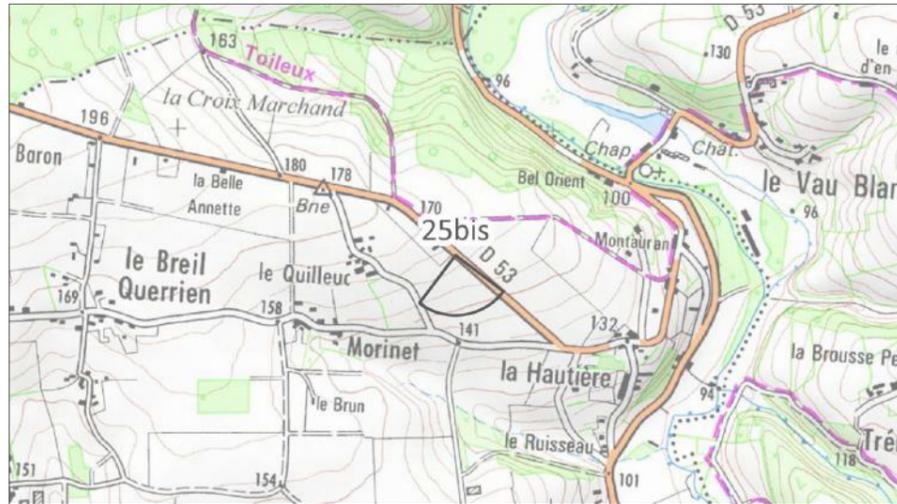
VUE FILAIRE - 120°

une extension du parc du Minerai, et vient ainsi densifier le motif éolien s'installant sur des angles déjà occupés. Ainsi, les intervisibilités et covisibilités possibles entre le massif forestier de Loudéac et le motif éolien existaient déjà avec le parc du Minerai et ne sont donc pas augmentées avec l'arrivée du projet en termes d'angle occupé. En revanche, le nombre d'éoliennes perçues est quant à lui plus important.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 25 BIS - SENTIER DE GRANDE RANDONNÉE DU PAYS DES TOILEUX



Distance à l'éolienne la plus proche : 5698 m

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis le GR mais aussi depuis la lisière de la forêt domaniale de Loudéac.



PATRIMOINE
GRP du pays des Toileux



AXE DE COMMUNICATION
RD53

ETAT INITIAL - 60°

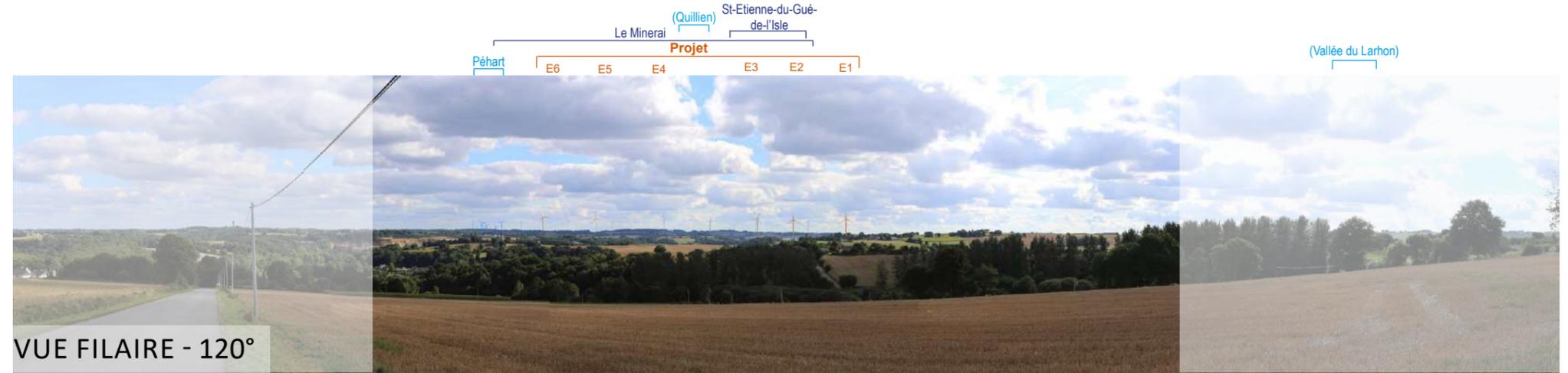


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 25 BIS - SENTIER DE GRANDE RANDONNÉE DU TOILEUX

Commentaires paysagers :

La forêt domaniale de Loudéac est l'un des éléments paysagers prédominant au nord du périmètre immédiat. Elle épouse un relief vallonné allant jusqu'à 240 m d'altitude. L'épaisseur du boisement ne permet aucune percée visuelle vers l'extérieur mais le paysage s'ouvre à nouveau en lisière du massif forestier. Le GRP des Toileux sillonne une partie du domaine forestier avant de rejoindre la RD53 en lisière sud-est de la forêt. Situé à 170m d'altitude, ce point de vue surplombe le projet de 30m. Aussi, un large panorama s'ouvre sur les paysages de la vallée du Lié où les six éoliennes du projet des Landes du Tiers sont distinctement observables. La structure végétale, qu'elle soit composée de haies bocagères ou de boisements fins, ainsi que les ondulations du relief sont autant de points focaux qui attirent le regard et



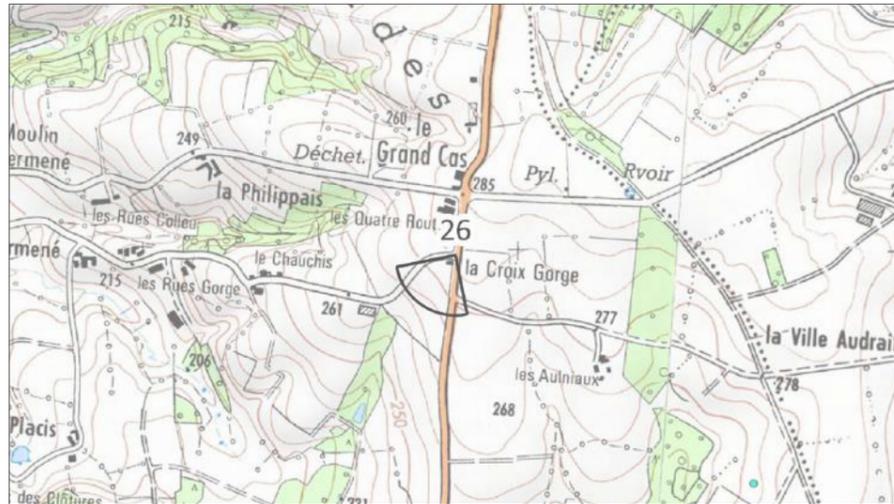
participent à la diminution de l'attraction visuelle des éoliennes. Toutefois, installées sur un des points hauts du territoire, les machines semblent émerger du sol et dominer le paysage. Les six éoliennes du projet des Landes du Tiers s'installent sur une ligne bien lisible, parallèle au parc du Minéral, s'appuyant sur les lignes de forces du relief. Elles prennent donc place au sein d'un motif déjà présent dans le paysage. Avec les parcs du Péhart et celui de Saint-Etienne du Gué de l'Isle, le motif éolien est groupé et le projet ne participe donc pas à son étalement.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 26 - RD792



Distance à l'éolienne la plus proche : 13636 m

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis l'axe de la RD792 et les effets cumulatifs avec le parc de Saint-Gouéno.



EFFETS CUMULATIFS
Parc de Saint-Gouéno



AXE DE COMMUNICATION
RD792

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 26 - RD792

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les perceptions depuis la RD792. En épousant les courbures du relief, la départementale prend la forme d'une route belvédère sur les paysages arborés des Landes du Méné, lorsqu'elle dessert un point haut. Dans ce paysage, l'éolien reste un élément discret. A l'est, le parc de Saint-Gouéno forme un bosquet d'éoliennes isolé. Situé à un peu moins de 14 km du point d'observation, les éoliennes du projet sont à peine perceptibles puisqu'elles sont cachées en grande partie derrière le large corridor boisé d'arrière-plan. Seuls le moyeu et une portion des pales des six machines tourneront au-dessus de la cime des arbres. Les éoliennes du parc du Minerai sont elles aussi discrètement perceptibles, installées à l'arrière immédiat du projet. Depuis ce point, ces deux lignes d'éoliennes semblent faire



partie du même parc. Ensemble, elles viennent souligner la ligne boisée sur l'horizon.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 27 - RD13



Distance à l'éolienne la plus proche : 13224 m



EFFETS CUMULATIFS
Parcs de la Buttes des Fraus



RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis la vue panoramique au pied du donjon de Moncontour.

AXE DE COMMUNICATION
RD13

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 27 - RD13

Commentaires paysagers :

Ce photomontage est pris au niveau du croisement de la RD13 et de la R2 au niveau du hameau les Touches. Il présente un paysage semi-ouvert avec des parcelles agricoles au premier-plan. Le regard vient rapidement se heurter aux boisements qui composent le second plan. Le parc de La Butte des Fraus émerge de la végétation et prend la forme d'un bosquet d'éoliennes isolé qui attire le regard. Les éoliennes du projet sont en grande partie invisibles dans le paysage, cachées derrière la strate arborée. Seules les pales de deux éoliennes seront visibles au même titre que trois éoliennes du parc de Péhart. De ce fait, le paysage n'est que peu impacté par le parc projeté des Landes du Tiers depuis ce point.



PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 28 - RD2 À L'EST DE ROHAN



Distance à l'éolienne la plus proche : 15458 m



AXE DE COMMUNICATION
RD2



PATRIMOINE
Canal de Nantes à Brest

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté en vue lointaine depuis l'axe de la RD2 et les covisibilités possibles avec le canal de Nantes à Brest.

ETAT INITIAL - 60°

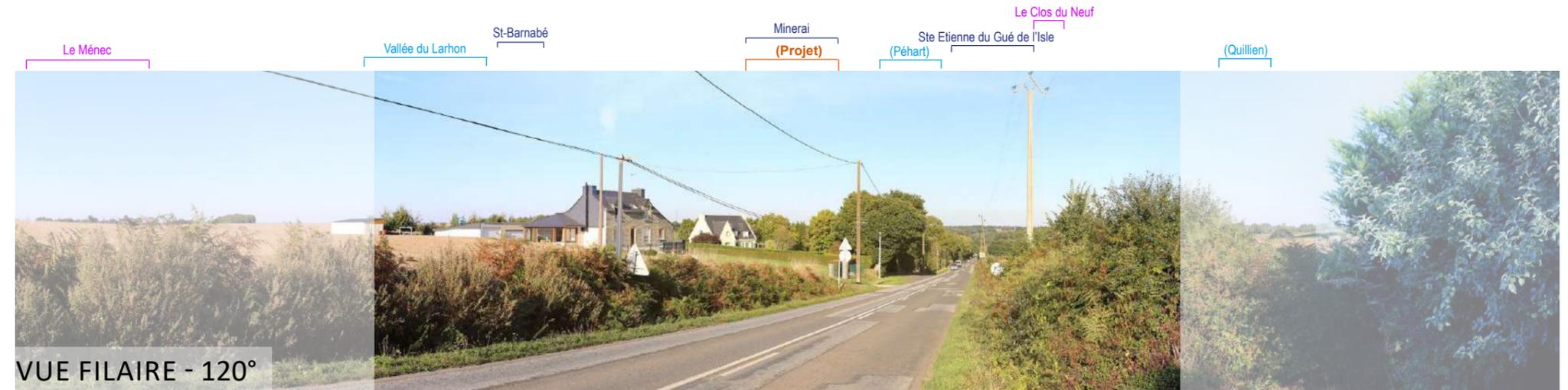


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 28 - RD2 À L'EST DE ROHAN

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'étudier les perceptions depuis la RD2 à l'ouest de Rohan ainsi que les covisibilités éventuelles avec le canal de Nantes à Brest. La ville de Rohan est traversée par la rivière de l'Oust. Aussi, une large ripisylve accompagne le cours d'eau et se prolonge de façon à ceinturer le bourg. Depuis la départementale, la végétation et le relief ne permettent pas d'observer le canal de Nantes à Brest, ni même la chapelle protégée de Rohan. Les éoliennes du projet ne sont pas visibles depuis ce point. Le parc de Saint-Barnabé ainsi que celui de St-Etienne-du-Gué de l'Isle ne sont que partiellement et faiblement visibles au-dessus de la végétation.



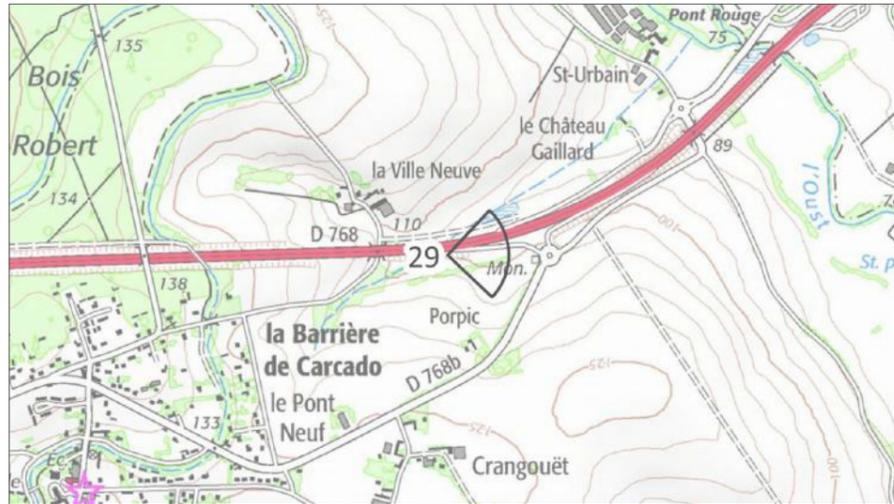
VUE FILAIRE - 120°



PHOTOMONTAGE - 60°

A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 29 - RD768



Distance à l'éolienne la plus proche : 13848 m

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis l'axe de la RD768 en vue lointaine au niveau de Saint-Gonnery.



AXE DE COMMUNICATION
RD768



LIEU DE VIE
Saint-Gonnery, lieu dit «La Ville Neuve».

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 29 - RD768

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'illustrer les perceptions depuis la D768, desservant le nord de Saint-Gonnery. Cet axe s'installe sur un léger talus, de ce fait, la végétation qui borde la chaussée ne permet pas de bloquer les vues lointaines et laisse le regard porter au loin. Mais la trame végétale et les ondulations du relief forment des masques à la perception qui filtrent les vues lointaines, si bien que, les visibilitées sur le contexte éolien et notamment sur le projet, sont très faibles. En effet, le rotor de quatre des six éoliennes du projet sera visible dans l'axe de la chaussée, au-dessus de la trame végétale. Les machines prendront une taille apparente équivalente aux éoliennes du parc du Minerai et celles du parc de Péhart, à savoir faible. Depuis cet axe, le motif éolien est visuellement groupé où le parc en instruction de la Vallée du Larhon prend le premier-plan. L'installation du parc génère un léger étalement du motif sur l'horizon mais sa discrète



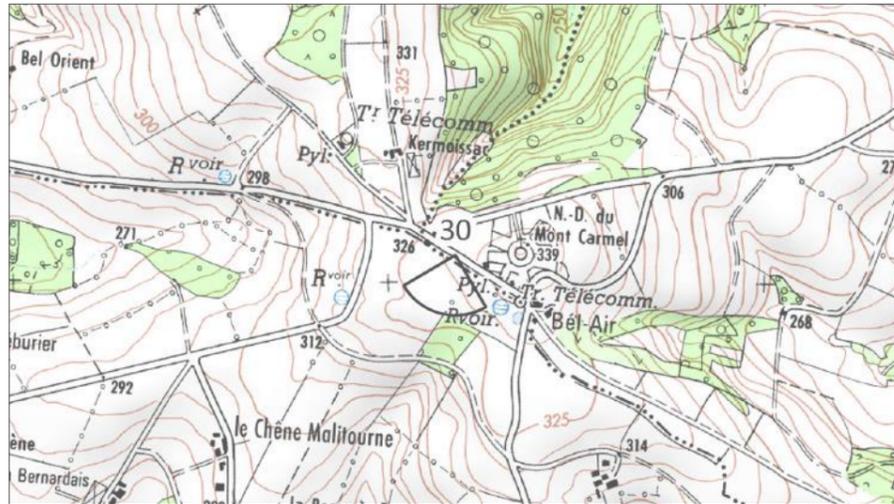
visibilité n'impacte que faiblement ce paysage.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 30 - EGLISE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL



Distance à l'éolienne la plus proche : 18561 m



PATRIMOINE

Eglise Notre-Dame du Mont Carmel, Mont Carmel

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'illustrer la perception du parc projeté depuis les hauteurs du Mont Carmel au pied de l'église Notre-Dame du Mont Carmel.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 30 - EGLISE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

Commentaires paysagers :

Ce point de vue permet d'étudier les visibilitées depuis le site patrimonial et touristique du Mont Carmel et de son église protégée. Situé à 300 m d'altitude, ce site surplombe le territoire et propose un belvédère sur un large paysage lointain. Ce photomontage est pris depuis le parvis de l'église Notre-Dame du Mont Carmel où le projet du parc des Landes de Tiers n'est pas visible, caché derrière un bosquet arbustif. Les parcs de St Barnabé, des Landes du Tertre, de la Vallée du Larhon et celui du parc du Méneec ponctuent quant-à eux discrètement l'horizon. Si l'observateur se déplace vers l'ouest, les éoliennes du projet pourront être visibles mais conserveront une faible taille apparente.



PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 31 - HAMEAU PERRUCHET



Distance à l'éolienne la plus proche : 924 m



LIEU DE VIE
Hameau Perruchet

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'étudier la perception du parc projeté depuis le hameau proche du Perruchet, situé au nord-est du projet.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 31 - HAMEAU PERRUCHET

Commentaires paysagers :

Ce photomontage permet d'étudier les perceptions depuis un hameau proche, celui du Perruchet, situé à un peu plus de 800 m au nord du projet. Depuis la sortie sud du hameau, le paysage semble ouvert grâce aux étendues agricoles qui composent le premier-plan, mais les courbures du relief ne permettent pas de libérer des vues lointaines. Quelques lignes boisées discontinues viennent épouser les lignes du relief. Huit éoliennes du parc du Minerai sont partiellement visibles, tronquées en grande partie par le relief et les haies bocagères. Les six éoliennes du projet sont quant à elles plus prégnantes puisqu'elles viennent former une ligne parallèle mais plus proche du hameau que les machines du Minerai. Les arbres constituant les haies bocagères apportent de la verticalité au paysage. Toutefois, leur présence permet à l'observateur de se rendre compte du contraste d'échelle qui existe entre ces éléments végétaux et les éoliennes du projet.



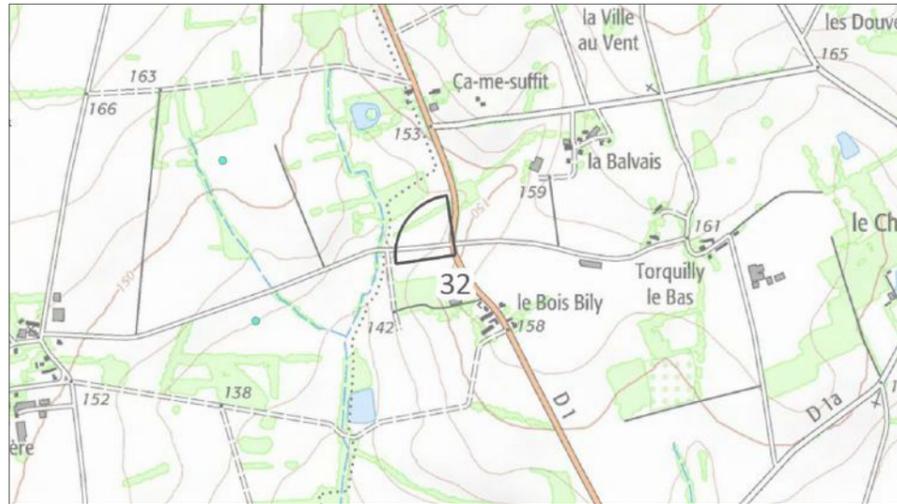
La végétation participe donc ici à augmenter la prégnance des machines dans ce paysage. L'impact visuel est toutefois diminué par l'implantation choisie du projet, s'appuyant à la fois sur la géométrie du parc du minerai mais également sur les lignes topographiques. Ainsi, le projet des Landes du Tiers prend place au sein d'un angle déjà occupé par l'éolien. En revanche, même s'il ne participe pas à son étalement, le projet participe à la densification du motif éolien depuis ce point.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 32 - RD1



Distance à l'éolienne la plus proche : 2710 m



EFFETS CUMULATIFS
Parcs du Mineret et de Péhart



RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'étudier les effets cumulés et cumulatifs du parc projeté avec les autres parcs perçus depuis la RD1.

AXE DE COMMUNICATION
RD1

ETAT INITIAL - 60°

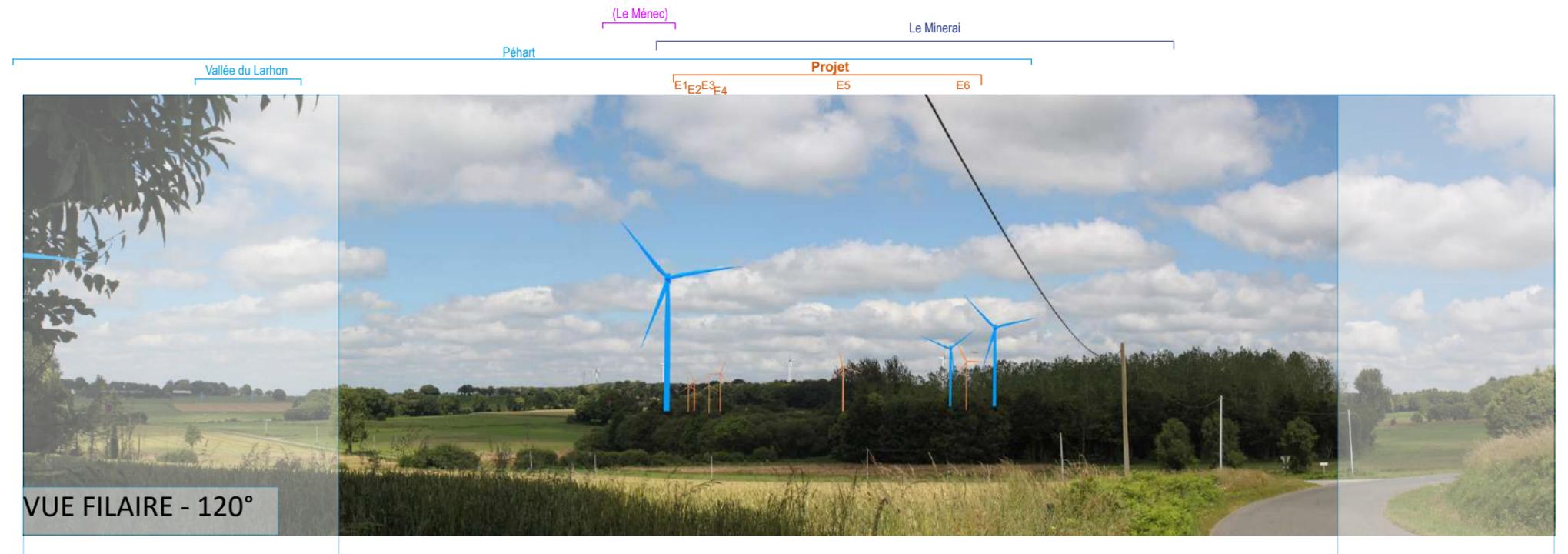


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 32 - RD1

Commentaires paysagers :

Depuis la RD1, au sud-est du projet, la structure bocagère constitue la caractéristique première de ce paysage. La trame végétale permet alors un jeu de perception où les vues sont tantôt ouvertes, tantôt fermées. Depuis ce point, le contexte éolien forme un groupement où les différents parcs qui le composent sont difficilement distinguables. Le parc de Péhart prend le premier plan du motif suivis des éoliennes du parc du Minerai. Les six éoliennes du projet s'insèrent entre ces deux entités de façon à venir densifier le motif existant. Visuellement le nombre d'éoliennes augmente mais l'angle occupé reste identique.

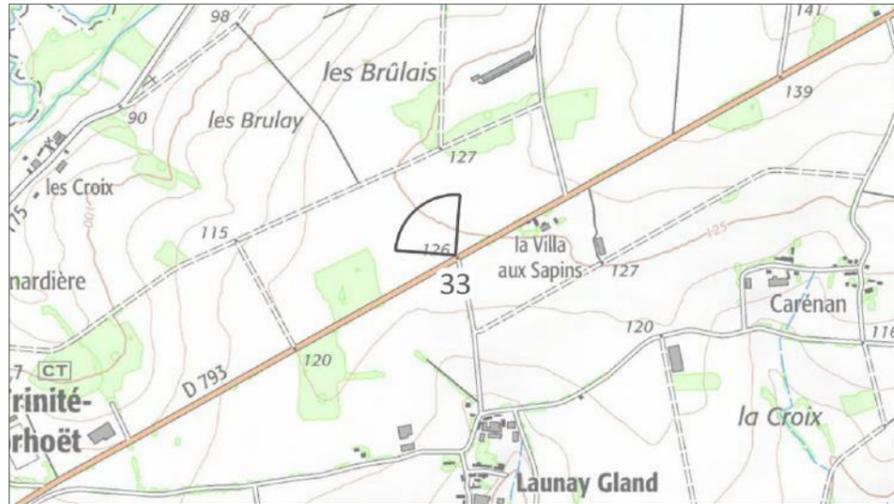


PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 33 - RD793



Distance à l'éolienne la plus proche : 8116 m

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'étudier les effets cumulés et cumulatifs du parc projeté avec les autres parcs présents depuis la RD793.



EFFETS CUMULATIFS

Parcs du Minerais, du Péhart, de St-Etienne du Gué de l'Isle, de la Butte des Fraus et de Chaillot



AXE DE COMMUNICATION

RD793

ETAT INITIAL - 60°

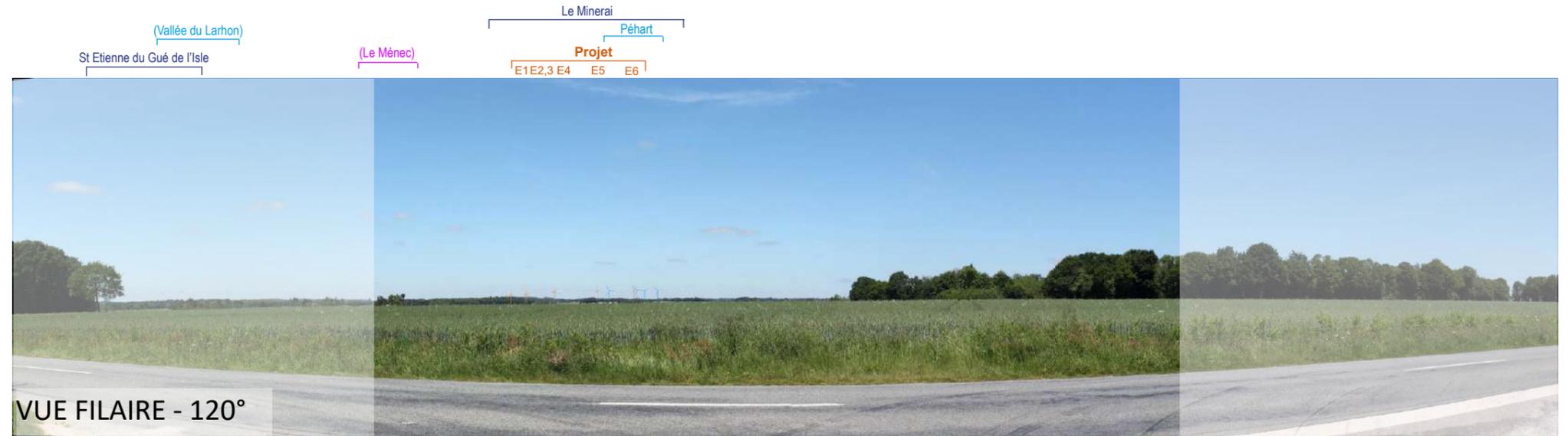


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 33 - RD793

Commentaires paysagers :

Ce photomontage est pris depuis un point haut que dessert la D793 au nord-est de La Trinité-Porhoët. Depuis ce point de vue, une large perspective est cadrée par deux espaces boisés. Contrairement à d'autres points du territoire, le relief paraît inexistant et le paysage plan. Le contexte éolien est là encore groupé. L'ensemble des éoliennes visibles a une taille apparente similaire et semble appartenir à une même entité. Les boisements de premier plan ont, depuis ce point, une prégnance plus importante que le motif éolien visible. Aussi, la visibilité des machines est réduite par le point d'appel visuel formé par les boisements. Les six éoliennes du projet s'installent sur une ligne à l'arrière de celle du parc du Minerai. L'ensemble est prolongé par le parc de Péhart. Encore ici, les éoliennes du projet viennent compléter le motif



éolien déjà en place sans participer à son étalement.

PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue